



La Belgian Restaurants Association demande le report de la « Black Box » pour les Restaurants, et s’insurge contre son usage potentiellement abusif par le fisc.

La Belgian Restaurants Association, qui regroupe plusieurs centaines de chefs et dirigeants de restaurants des trois régions du pays, a pour vocation de défendre la viabilité économique des restaurants en Belgique et de sauvegarder une cuisine artisanale de qualité.

En plus des difficultés traditionnelles vécues par les restaurants – trouver une main d’oeuvre qualifiée, assurer une rentabilité minimale - le secteur est confronté à un risque imminent : la mise en place obligatoire en 2015 des Caisses enregistreuses avec module fiscal, communément appelées Black Box.

A deux semaines de l’introduction obligatoire de la “Black Box”, la Belgian Restaurants Association pose plusieurs constats :

1. Les mesures compensatoires de réduction des cotisations sociales sont largement insuffisantes, et les réductions générales annoncées des charges salariales pour les employeurs ne rentreront en application que progressivement, et pas avant 2016.
2. Seuls deux fournisseurs de « Fiscal Data Module » sont agréés à ce jour.
3. Aucun test pratique à grande échelle en conditions réelles n’a pu être réalisé prouvant que le système fonctionnera sans heurts.

Ceci explique pourquoi seuls quelques dizaines de restaurants ont adopté volontairement le système en 2014.

Ce qui inquiète au plus haut point les restaurants, c’est l’usage détourné et abusif que l’administration pourrait faire du système.

Trois enjeux majeurs se manifestent :

1. La « boîte noire » sera-t-elle utilisée pour enregistrer le temps de travail du personnel ? Ce n'est pas du tout sa vocation, et la B.R.A s'oppose à cet usage : identifier quel membre du personnel utilise la Caisse est une chose, mesurer par ce moyen ses heures de prestations en est une autre, inacceptable !
2. Respect de la vie privée : les tickets délivrés par la Caisse enregistreuse avec module fiscal, qui remplaceront à l'avenir les souches TVA, détailleront toutes les consommations du client. Nous jugeons que c'est une atteinte intolérable à la vie privée des citoyens. Le fisc doit-il vraiment savoir qui a mangé ou bu quoi tel jour dans tel restaurant ?
3. Effet rétroactif : nous craignons que l'administration fiscale utilise les données récoltées par la Caisse enregistreuse avec module fiscal pour rectifier rétrospectivement les chiffres d'affaires déclarés pour les années antérieures.

L'administration fiscale pourrait être tentée de comparer le chiffre d'affaires enregistré par la black box pour une année postérieure à son activation avec le chiffre d'affaires déclaré pour une ou plusieurs années antérieures. Couplé à une comparaison, exercice par exercice, des effectifs de personnel, cet examen rétrospectif pourrait laisser présumer, pour un restaurant dont le chiffre d'affaire a augmenté, qu'il y a eu par le passé des revenus non déclarés. Avec les conséquences que l'on sait en termes de régularisation fiscale et d'accroissements.

Le fisc pourrait ainsi remonter jusque 7 ans en arrière, ce qui constitue une épée de Damoclès pendue au-dessus de la tête de chaque restaurateur !

La Belgian Restaurants Association juge cette menace insupportable et contraire à l'esprit de la dynamique vertueuse attendue du système.

Nous demandons un engagement ferme du Ministre des Finances d'exclure toute utilisation rétroactive des enregistrements des modules fiscaux. Ce "pacte de non agression" doit se traduire au minimum par une Circulaire du Ministre à ses services de contrôle.

Miguel Van Keirsbilck, Secrétaire Général de la Belgian Restaurants Association, déclare : *"Paradoxalement, alors que nous sommes favorables à un assainissement du secteur menant à une concurrence plus loyale, nous constatons que rien n'est prêt pour l'implémentation de la Caisse enregistreuse avec Module fiscal pour les restaurants, et nous en demandons le report. Nous adressons un courrier en ce sens au Premier Ministre et au Ministre des Finances. Le Gouvernement serait très bien inspiré de décider avant Noël le report d'au moins un an de l'entrée en vigueur du système"*

Pour plus d'informations :

www.b-r-a.be

Miguel Van Keirsbilck – Secrétaire Général de la Belgian Restaurants Association.

0475 56 43 56 / mvk@b-r-a.be